lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu FO de l'instance de proximité du 21 juillet 2025

Les élus ont tout d'abord fait connaissance avec le nouveau chef de centre, Nicolas Lenoir. Ce fut l'occasion de quelques échanges avec cet ancien de France Bleu, arrivé à la radio après le départ du média de nos locaux du 14 Route de Mirecourt.

1. Faisabilité des semaines à 4 jours pour les autres métiers « non prioritaires »

Suite au protocole de sortie de grève par rapport au projet Tempo, il a été convenu entre la direction et les organisations syndicales signataires que les métiers non identifiés comme prioritaires allaient pouvoir faire l'objet d'une étude, dans chaque antenne, pour voir comment pouvoir passer à 4 jours.
La problématique est que ça ne peut pas être envisagé avec du personnel supplémentaire. Et que cela nécessite donc que, dans chaque service, les personnels soient ok pour des modifications dans les organisations de travail, qui permettent un passage à 4 jours à effectif constant.
C'est ce qui explique pourquoi, à certains endroits, des solutions ont pu être engagées, alors que dans d'autres (plus nombreux), le projet n'a pas pu être mis en œuvre.

La direction communiquera pour inviter les salariés à manifester leurs souhaits, et engagera une étude de faisabilité par service, en fonction des retours.

2. Locale de Metz

Lors de la dernière réunion à Metz, les salariés ont appris que la nouvelle formule retenue pour la reprise en septembre serait composée de 2 modules de 2'30, accompagnés de plateaux.
Lors de cette instance, nos interrogations étaient les suivantes :

- Quelle ligne éditoriale ?

- Quelle organisation pour une semaine type (prépa + tournage + montage/mixage), quelle configuration pour les plateaux, et quelle planification des 3 équipes/jour ?
- Quel périmètre de tournage ?
- Quid des « petites vacances » ?
- Quid des problèmes techniques (notamment concernant les ingest) ?

Ligne éditoriale et plateaux

La direction a redit que l'objectif était de pouvoir parler à davantage de téléspectateurs que ceux du nord de la Lorraine. Le projet prévoit donc 2 sujets par édition.
Le premier sera un long format consacré à des thématiques « actu ». L'autre sera axé sur des initiatives, sur des « acteurs qui font bouger la région ». Et ils seront entrecoupés par 3 plateaux tournés avec un décor virtuel (comme cela se pratique en Occitanie) afin de renforcer l'identité du rendez-vous, et mieux la distinguer du JT régional.
Il est prévu que les sujets aient au moins une semaine d'anticipation, et que les plateaux soient tournés à Nancy, à raison d'une journée ou de deux demi-journées par semaine. Ce serait donc un même présentateur qui assurerait toute la semaine. L'idée est qu'il y en ait un principal, et qu'il puisse y avoir un ou deux « joker ».

Certaines conséquences de ces choix ont été débattus durant l'instance. Notamment par rapport à l'anticipation : si l'on veut pouvoir insérer dans le plasma du décor virtuel une « image significative » du sujet à lancer, cela va signifier que ces longs formats soient tournés bien en amont.
De même, s'il s'agit de tourner les plateaux de 5 journées à la suite, il faudra prévoir du temps pour que le présentateur ou la présentatrice puisse se changer et repasser au maquillage.
La direction va se rapprocher de l'équipe d'Occitanie, pour avoir des retours d'expériences.
Ces plateaux seraient les derniers éléments des bobines (puisque les sujets seraient déjà tournés et montés) : ce sont donc ces plateaux qui permettront de boucler cette bobine, d'où une importance particulière des temps et la présence de l'assistante de Metz à Nancy pendant la mise en boîte de ces plateaux.

Un pilote est prévu le 21 août. Un 2ème est prévu lors de la semaine suivante.

Organisation

Le principe des 3 équipes/jour est maintenu. C'est désormais le RCA de Metz qui sera en charge de la planification de ces équipes.

Quelles journées « type » ?
Un rédacteur préparera le tournage de 2 longs formats.
Une ou deux équipes seront en tournage par jour.
Un rédacteur enchaînera ensuite avec le montage de ses 2 longs formats, sur 2 jours (avec montage du 1er puis préparation du montage du 2ème).
Côté montage, les journées type seront :
-Pour l'un, montage le matin et ingest des rushes du sujet suivant l'après-midi.
-Pour l'autre, ingest le matin et montage l'après-midi.
Concernant le mixage, seront-ils faits à Metz ou à Nancy ? Ce n'est pas encore tranché.

La problématique de l'anticipation se pose dès à présent : certains tournages sont déjà en cours ou déjà calés. Pour les suivants, il faudra voir avec le RCA de Metz jusqu'à la S31, et la rédactrice en chef prendra le relais pour les S32 et 33.
La zone de tournages du « nord lorrain » reste celle sur laquelle les futurs sujets seront tournés.

« Petites vacances »

Il a été redit qu'il n'y aurait pas d'éditions durant les vacances intermédiaires : elles ne sont prévues, comme cette année, que pendant les périodes de haute activité. Les élus ont fait remarquer que ces coupures n'étaient pas de nature à contribuer à une bonne fidélisation.

Soucis d'Ingest

Les lenteurs des ingest à Metz ont été analysées par le service informatique et des modifications vont être mises en œuvre.
Comment s'expliquent t'elles ?
1/ Déjà car le système nécessite d'effectuer à Nancy la copie des rushes issus des UTS et Alpha7, avant qu'ils soient ensuite encodés au bon format puis transférés vers la locale de Metz : cela devrait être amélioré, grâce notamment à l'accès à une fibre de plus haut débit (la RDH).
2/ Il y a aussi le fait que les bases de données Avid sont trop encombrées : il y a besoin d'effectuer des purges plus régulières.

État des lieux de la médiation

Les salariés de Metz n'ont pas souhaité une nouvelle réunion avec la médiatrice. Leurs dernières réponses ne permettent pas d'établir un bilan de cette médiation.

3. BRI de Nancy : organisation du travail à la rentrée

Les rendez-vous « sports », « culture », « Vu d'Ici », « Les gens d'Ici » et « Les choix d'Ici (environnement et économie) »sont maintenus.
Une nouveauté à la rentrée : « on vous emmène ICI » ! Il s'agit de 7 minutes qui prolongeront les 19/20. Ce sera réalisé par FTR, et ce sera lancé depuis le serveur de diffusion, avec lancement par les présentateurs régionaux (pour éviter les génériques et les départs de téléspectateurs au moment de ces génériques). Il s'agit d'un rendez-vous articulé autour d'un reportage de découverte tourné par les antennes du réseau, réexposé, et couplé avec un invité et des infos pratiques (avec des infographies).

Concernant la présentation, ce sont Anne Sophie Pierson et Sophie Mercier qui se partageront la présentation du 12/13.
Sur le 19/20, Aurélie Renard assurera la présentation trois semaines par mois et Robin Droulez la quatrième.

Quelle organisation pour « Dimanche en politique » ?
Le « DEP Grand Est » restera fabriqué tous les mois à Nancy, mais sera présenté par un journaliste de Champagne Ardenne, Maxime Meyer.
Pour les « DEP Lorraine », Francine Dubail, Aurélie Renard et Anne Sophie Pierson devraient se partager la présentation.

4. Test de septembre sur les modules numériques et organisation au web

Test de septembre

Concernant les formations avant le début du test, 2 monteurs se sont inscrits et partiront à l'UFTC durant la semaine 36 pour suivre un cursus sur « Adobe Première ». D'autres dates, ultérieures, seront possibles pour d'autres monteurs intéressés.

D'autres formations sur les modules vidéos et incarnations pour les réseaux sociaux sont prévues avec des ateliers d'une journée sont prévus à Nancy les 2, 3, 4 et 5 septembre. 26 personnes, dont 15 journalistes, sont inscrites (par groupe de 6 ou 7 personnes).

Durant les 3 semaines de tests, un monteur sera donc planifié chaque jour de semaine et dédié à cette production de modules. Ceux disposant déjà de l'UCC pourront continuer à travailler en autonomie (à partir de sujets déjà diffusés) ou travailler avec un journaliste à partir de rushes, ou tournages natifs. Les autres monteurs produiront avec un journaliste à partir de rushes ou tournages natifs. Ils seront

prévus sur des horaires classiques 9h/19h, mais ces horaires peuvent bouger en cas de besoin, comme cela se fait déjà.
Durant ces 3 semaines, 4 journalistes seront également planifiés chaque jour de semaine sur le numérique.
A la fin de chaque semaine, un bilan sera effectué.

Articles sur le site ICI

Il y a 2 ans, une coopération s'est engagée entre France TV et Radio France pour la mise en place de l'appli puis du site ICI. En octobre dernier, l'entreprise s'est engagée à produire un certain volume d'articles pour contribuer à son alimentation (avec Radio France) : en l'occurrence 10 articles par jour. Ces articles ont été rédigés par les membres de la coordination centrale sur le numérique, qui puisaient dans les productions effectuées par les éditions locales pour les écrire.

A compter de la prochaine rentrée (mi - septembre ou fin septembre), cette tâche va revenir aux rédactions régionales, avec un volume de 5 articles par semaine pour chaque direction régionale. Une organisation de travail doit donc être élaborée d'ici septembre. La direction précise qu'il ne sera pas demandé de produire davantage d'articles mais de prendre en compte le fait de fournir ces articles pour ICI dans le volume d'activité. Les personnels devront être formés à l'utilisation de l'outil « Atlas », utilisé pour le site ICI. Il nous est dit qu'il n'est pas très différent de l'outil « PIC » utilisé pour franceinfo.fr.

5. Point emploi

- **Poste de journaliste rédacteur reporteur à Bar Le Duc (seconde publication) :**

A la date de l'instance, il n'y avait qu'une seule candidature : un salarié CDD qui travaille très peu en Lorraine. Les candidats avaient jusqu'au 25 juillet pour postuler.

- **Poste de JRI à Metz :**

Un poste à Metz sera ouvert, suite à la confirmation de la mobilité de Benoît Bour à Sarreguemines à compter du 1er août.
La direction nous a précisé que la mise en consultation sera effectuée à la rentrée car les publications sont interrompues pendant la periode estivale.

- **Remplacement des représentants du personnel (détachés à plein temps ou par cumul de mandats) :**

Les élus ont souhaité clarifier l'organisation de ces remplacements : la direction nous a répondu qu'ils « sont comblés par des contrats cdd en contrat long ».

- **Poste de rédacteur en chef adjoint à Nancy :**

La direction n'a reçu aucune candidature !
La direction nous a précisé qu'une nouvelle publication sera effectuée à la rentrée car elles sont interrompues pendant la période estivale.

- **Poste de TEVA :**

La direction nous a répondu que « dans l'attente de la décision de publication, le poste est comblé par des contrats cdd ».

6. Arrivée de la radio filmée en Lorraine

Pour Nancy, la matinale est prévue à partir du 2 décembre.
Pour Metz, la matinale est prévue à partir de début février 2026.
Ça ne va rien changer au niveau de la planification des personnels France 3.
Les monteurs seront invités à fournir des sujets (à raison de 2 ou 3 par jour) dépourvus des ambiances sonores.
Les documentalistes fourniront des archives..
Quant aux gestionnaires d'antenne, ils fourniront des bandes annonces et un rétro planning des autos-promotions.
Qui va traiter tout cela ? Un « éditeur visuel » ! C'est un journaliste employé par une société prestataire (Eden Presse) pour le compte de Radio France dont le rôle sera de mettre en images ces matinales filmées. Un sera recruté pour Nancy et un autre pour Metz.

La question de la diffusion a été posée, sachant que s'il n'y aura pas de problème pour ceux qui recevront via la TNT, il en sera différemment pour les box. En effet, nous ne disposons que d'un seul « tuyau » pour le programme régional lorrain, alors qu'il y aura 2 contenus distincts, à la même heure : lequel aura le « privilège » d'être diffusé sur les box ? La direction nous a tout d'abord répondu que ce n'était pas encore tranché, avant de laisser entendre, à demi-mot que c'est le programme de Nancy qui devrait être choisi.
Pour FO, l'idéal serait que le dispositif « must carry » (qui réglemente la diffusion des 23 antennes régionales) soit adapté à cette volonté politique de la tutelle de faire exister les 44 matinales de France Bleu de la même façon. En ne le faisant pas, la tutelle ne va pas jusqu'au bout, et cautionne une exposition à 2 vitesses : les stations qui ont « droit » aux box, et les autres !

Enfin, comme ces 2 matinales sont parmi les dernières à être mises à l'antenne, il a été décidé au niveau national d'arrêter à partir de septembre la diffusion des dessins animés qui passent en ce moment à cette heure-là, et il a été proposé que, d'ici l'arrivée des matinales lorraines, ce soit le contenu de la matinale d'Alsace qui soit à l'antenne ! Cela a provoqué un vif étonnement des élus : ils considèrent qu'il s'agit là d'une erreur, et qu'il serait important qu'une autre solution soit trouvée.

7. Bilan « hygiène santé et conditions de travail 2024 »

Concernant les AT (accidents du travail) :

Ils sont en baisse en 2024 par rapport à 2023 : 14 AT déclarés (dont 1 accident de trajet)) alors qu'en 2023, il y en avait 24.
5 sont liés à des chutes, 4 à des problématiques de relations interpersonnelles, 1 est lié à un malaise, 1 lié à une brûlure et 1 à des douleurs lors de la manutention de la caméra.

Quelles conséquences ?

Pour l'un de ces AT, une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé a été activée, avec mise en place de matériel adapté.
Pour un autre, une enquête paritaire a été conduite, afin d'en comprendre les causes et d'effectuer des préconisations pour qu'un même AT ne se reproduise pas dans les mêmes circonstances.

A noter !
On retiendra en 2024 le déploiement de l'utilisation de drones, avec la mise en œuvre de nouveaux procédés de travail pour des personnels brevetés, le tout sous la responsabilité d'un RCA au plan de l'ensemble du réseau, en charge des opérations de vols.

8. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, et le plan d'action

Les différents risques ont été analysés par familles de métiers, dans le cadre de 4 ateliers de travail :

- Bâtiment, maintenance et tournages extérieurs
- Régie / fabrication
- Rédaction et web
- Plateaux et tournages extérieurs

L'animatrice prévention sécurité a salué l'excellente prise en compte du sujet par le personnel de la station : il ne restait que 2 salariés qui n'avaient jamais été invités à participer à ces ateliers. Ils ont été conviés cette fois-ci.
Ces groupes dynamiques ont donc inventorié les différents risques envisageables, et leur ont donné le niveau de priorité adéquat parmi 4.
En tout, ils ont listé 94 risques, répartis comme suit :

- 10 classés en priorité 1
- 38 classés en priorité 2
- 34 classés en priorité 3
- et 12 classés en priorité 4

Une nouveauté pour ce DUERP 2025 : l'identification de risques communs aux différentes familles de métiers. Les regrouper dans une catégorie à part a permis d'alléger les travaux dans chaque atelier, et d'éviter les doublons dans les listes.
Une amélioration a aussi été apportée sur l'analyse des risques psychosociaux (RPS).

Conséquence majeure de ce travail sur le DUERP : l'élaboration du nouveau plan d'action, avec l'identification d'actions à réaliser. Dans ce nouveau plan, elles sont au nombre de 12, dans des domaines comme le risque routier, les risques liés au bruit, l'environnement hostile ou les RPS.

Prochaine réunion de l'instance le 10 septembre

Il était proposé de ne faire qu'une seule réunion pour les mois d'août et septembre.
Cette proposition a été actée : cette réunion se tiendra le 10 septembre prochain. La direction a précisé que serait notamment à l'ordre du jour l'analyse semestrielle de l'absentéisme.

En marge de ce sujet sur la prochaine instance, nous avons aussi évoqué celle de novembre : elle est prévue le 12 novembre, dernier jour du 1er tour des prochaines élections. Ce jour-là, les mandats des élus ne seront pas encore tombés, et il sera donc encore possible de traiter des sujets de notre antenne.
La direction partage cet avis : l'instance du 12 novembre aura donc bien lieu.

D'ici là, passez un bel été !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**